

30 novembre 2005

N° 2005 – 4613

Eutelsat Communications PROMESSES

- Fixation du prix de l'offre à 12 euros
- Introduction et première cotation des actions le vendredi 2 décembre 2005.
- Conditions d'ouverture des négociations sur NSC le 2 décembre 2005 à 14 h 30

Complément à l'avis 05 - 4577 du 28 novembre 2005

(Eurolist – Compartiment A)

I – FIXATION DU PRIX D'OFFRE

Le prix de l'offre a été fixé à 12 euros : pour le prix du placement et le prix de l'offre à prix ouvert. Les ordres transmis dans le cadre de l'OPO seront exécutés au prix de 12 euros.

- **Date de première cotation** : **2 décembre 2005**
- Procédure d'introduction : Placement Global + OPO
- **prix du placement et de l'OPO** : **12 euros**
- Durée de l'OPO : Jusqu'au 1^{er} décembre 2005 à 17h00 (heure de Paris)

Libellé et transmission des ordres dans l'OPO :

Les clients devront transmettre leurs ordres d'achat au plus tard le 1^{er} décembre à 17h (heure de Paris) aux intermédiaires financiers.

Les ordres d'achat de la clientèle seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation soit le 2 décembre 2005. Les ordres seront exprimés en nombre d'actions, sans limitation de prix ; **ils seront réputés stipulés au prix de 12 euros.**

Les autres conditions et calendrier de l'offre sont inchangés

II - OBSERVATIONS TECHNIQUES ET DIVERSES

Désignation de la société à partir du 7 décembre 2005 :	Eutelsat Communications
Désignation de la société jusqu'au 6 décembre 2005 inclus :	Eutelsat Com PROMESSES
Etablissement Introduceur et coordinateur Global Teneur de livre principal:	Goldman Sachs International,
Teneurs de livre-Chefs de file associés:	Deutsche Bank AG Lehman Brothers International (Europe), Merrill Lynch International, Morgan Stanley & Co. International Limited.
Etablissements Chefs de file associés:	BNP Paribas, CALYON.
Co-chef de file :	Lazard-IXIS.
Service des titres et service financier :	BNP Paribas Securities Services.

Négociations sur NSC :	Dès le 2 décembre 2005, les actions « Eutelsat Com PROMESSES » seront cotées sur le système NSC, en continu, groupe de valeur 16.
Code mnémorique :	ETL
Code ISIN :	FR0010221234
Secteur d'activité FTSE :	543-Cable & satellite
Classification ICB :	9578-Telecommunications Equipment

III - OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC LE 2 DECEMBRE 2005 A 14 h 30

Négociation des actions : les premières négociations des actions nouvelles et anciennes interviendront sur le système NSC à partir du 2 décembre 2005 et jusqu'au 6 décembre 2005 inclus sur une seule ligne de cotation «Eutelsat Communications PROMESSES » sous le code FR0010221234.

Il est précisé que :

Le prix de référence est le prix d'introduction soit 12 euros

La pré ouverture du marché aura lieu à 12 h 30

L'ouverture du marché aura lieu à 14h 30

Le groupe de valeur est le groupe 16

Les intervalles statiques de prix pour l'ouverture seront fixés à +/- 20 % du prix de référence.

Si le prix excède les seuils statiques à l'ouverture, le marché sera réservé pendant 15 minutes. Le nouveau prix de référence utilisé sera le seuil précédemment atteint (seuil haut ou bas). Les intervalles statiques de prix sont alors à +/- 10 % du nouveau prix de référence.

Après cotation du premier cours sur la valeur, la cotation s'effectuera selon les règles habituelles du continu en matière de seuils.

Dès le jour de bourse suivant, les règles habituelles du continu, en matière de seuils et de durée de réservation, seront appliquées à la cotation de la valeur.

Il est précisé que Euroclear France ouvrira les systèmes ISB et SBI sur les actions Eutelsat Communications à compter du 2 décembre 2005 et le système de Règlement/livraison à compter du 2 décembre 2005.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées entre le 2 décembre 2005 et le 6 décembre 2005 inclus, le libellé « Eutelsat Communications PROMESSES ». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne « Eutelsat Communications PROMESSES ».

A compter du 7 décembre 2005, les actions Eutelsat Communications seront cotées sous le libellé "Eutelsat Communications", code ISIN FR0010221234 (inchangé) et mnémorique ETL (inchangé).

NOTA - Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi de finances pour 1992, l'impôt de bourse ne sera pas perçu sur les négociations réalisées le jour de l'introduction, et ce jour seulement, soit le 2 décembre 2005. Il appartiendra aux intermédiaires financiers de ne faire figurer sur les avis d'opéré correspondant aux opérations réalisées le 2 décembre 2005 que les frais de courtage à l'exclusion de tout impôt de bourse.

Le prospectus a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa N°05-818 en date du 28 novembre 2005. Il est composé d'un document de base, enregistré le 7 septembre 2005 sous le numéro I.05-117 et d'une note d'opération.

Modèle d'état récapitulatif à utiliser
par les membres du marché

Document à adresser à Euronext Paris SA

Le vendredi 2 décembre 2005 à 10 heures (heure de Paris) au plus tard

par télécopie au n° : 01 49 27 16 00

OPO DES ACTIONS Eutelsat Communications PROMESSES

Membre dépositaire affilié Euroclear France n°

Adresse.....

Nom de la personne responsable N° de téléphone

	Nombre d'ordres	Nombre de titres
ordres d'achat		

- un même donneur d'ordres ne peut émettre qu'un seul ordre qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ;
- s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis au maximum que le nombre d'ordres égal au nombre de titulaires de ce compte.



30 November 2005

N° 2005 – 4613

Eutelsat Communications PROMESSES

- Pricing of the offer
- Listing and first quotation of shares on 2 December 2005
- Conditions for the opening of trading on NSC on 2 December 2005 2:30 pm

Addition to notice n°2005-4577 dated 28 November 2005

(Eurolist-Compartment A)

I- CALENDAR AND CONDITIONS

The price is set at 12 euro for the Offer (including OPO)

- Date of first quotation : 2 December 2005
- Listing procedure : Global Placement + OPO
- Price of the offer : 12 euros
- Period of the OPO : Until 1 December 2005 at 5 pm (Paris time)

Order types and transmission :

Clients will send their purchase orders to the intermediaries by 17:00 (Paris time) on 1st December 2005.

Orders issued in the OPO will be, even in the events of reduction, irrevocable. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 2 December 2005 only. Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the OPO price ie 12 euros.

II - TECHNICAL AND OTHER COMMENTS

Company name till 6 December 2005 inclusive:
Company name as of 7 December 2005:

Eutelsat Communications PROMESSES
Eutelsat Communications

Listing Advisor Lead Bookrunner-Lead Manager :
Joint Bookrunners – Joint lead Managers

Goldman Sachs International,
Deutsche Bank AG, Lehman Brothers international
(Europe), Merrill Lynch International, Morgan Stanley & Co.
International Limited.

Lead Managers:

BNP Paribas, CALYON.

Co-lead Manager:

Lazard-IXIS.

Securities and financial services :

BNP Paribas Securities Services.

Trading :

As of 2 December 2005, the shares will be listed on the
NSC, in continu, trading category 16.

Symbol

ETL

ISIN Code

FR0010221234

FTSE Code :

543-Cable & satellite

ICB Code

9578-Telecommunications equipment

III- BEGINNING OF TRADING ON NSC AS OF 2 DECEMBER 2005 2 : 30 pm (Paris time)

Trading of shares: The first trading of new and old shares will take place on the NSC system from 2 December 2005 to 6 December 2005 inclusive on a single quotation line "Eutelsat Communications PROMESSES" under the code FR0010221234.

Condition for the opening of the trading

Reference price for the trading : 12 euros

Pre trading starts at 12: 30 (Paris time)

Trading starts at 2: 30 pm (Paris time)

Trading thresholds are + / - 20% for the opening

If the price is outside the static price range, the market will be reserved during 15 minutes. The new reference price used will be the threshold (up or down) reached previously. The static price range will be set at +/- 10% of this new reference price.

Once an initial share price has been quoted, quotations shall comply with standard continu rules on thresholds.

The following Euronext trading day, quotations shall comply with standard continu rules on thresholds.

It is specified that Euroclear France will open the ISB and SBI systems on the Eutelsat Communications shares as of 2 December 2005 and the Settlement/delivery system as of 2 November 2005.

It is specified that the intermediaries must indicate on the transaction notices relative to the transactions from 2 December 2005 to 6 December 2005 inclusive the title: "Eutelsat Communications PROMESSES". It is the responsibility of the intermediaries to inform their clients of the possible retroactive cancellation of their transactions on the line "Eutelsat Communications PROMESSES".

As of 7 December 2005, the Eutelsat Communications shares will be quoted under the title "Eutelsat Communications", code ISIN FR0010221234 (unchanged) and mnemonic ETL (unchanged).

NOTA - According to the article 31 of "Loi de finances for 1992", the Stock Exchange tax will not be collected concerning negotiations of the day of introduction, i.e. 2 December 2005.

The prospectus which received visa n° 05-818 dated 28 December 2005 is composed of a "document de base" registered by the Autorité des marchés financiers on 7 September 2005 under n° I.05-117, and an operation note.

Model form to be used by intermediaries

Fax this document to Euronext Paris SA

By 10:00 am (Paris time) on 2 December 2005
on 01 49 27 16 00

OPEN PRICE OFFER FOR Eutelsat Communications SHARES

Member accepting orders Euroclear France member n°.....

Address

.....

Contact.....Telephone number.....

.....Fax number

	Number of order	Number of shares
Order		

- Clients may place only one order each which may not be shared out among intermediaries ;
- a maximum number of orders equal to the number of holders for an account of more than one holder may be placed.